Image not found or type unknown

Location plus petite que sur le bail!

Par **Chrisflorine**, le **12/09/2016** à **11:08**

Bonjour,je viens de quitter une location que j'occupai depuis mars 2006.
Lors de l'État des lieux un lettrage de l'appartement à été effectué par la régie,et il s'avère que l'appartement mesure 63,5m2(placards compris),hors sur le contrat de location il et inscrit 70m2 environ!
Par le biais de voisins propriétaire je me suis procurée un document référençant le lettrage de chaque appartement! Et sur celui si il mesure 64m2!
Que puis je faire au prêt de la régie pour contester ce contrat et demander une indemnisation (au quelle j'aurai droit d'après la personne qui a réalisé l'État des lieux!)
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés